



Une vie de plus en plus longue en bonne santé ? Au-delà de 80 ans, dans le canton de Genève, plus d'une personne sur deux ne recourt pas aux services médico-sociaux

Sous le titre « **Personnes âgées dans le canton de Genève : prise en charge et prestations sociales** », l'OCSTAT présente l'essentiel des informations statistiques disponibles sur le réseau de prise en charge des personnes âgées pour l'année 2003, dans le canton de Genève.

La majorité des personnes âgées vivent à **domicile** et de façon indépendante. Fin 2003, 82 % des personnes âgées de 65 ans ou plus – 56 % des personnes de 80 ans ou plus – ne reçoivent pas de prestations de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et ne sont pas hébergées en établissements médico-sociaux (EMS). Selon toute probabilité, une part d'entre elles bénéficie d'autres formes de soutien, notamment de leur entourage.

Fin 2003, 13 % de la population du canton de Genève âgée de 65 ans ou plus, soit 7 836 personnes, recourent aux services de la **Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD)**. Pour les personnes de 80 ans ou plus, ces chiffres sont respectivement de 29 % et 4 858 personnes. Ces prestations sont assurées à la FSASD par du personnel réparti sur 1 305 postes et les charges d'exploitation s'élèvent à 143 millions de francs en 2003.

Fin 2003, 5 % de la population âgée de 65 ans ou plus, soit 3 156 personnes, sont hébergées dans les 52 **établissements médico-sociaux (EMS)** du canton. Parmi les personnes de 80 ans ou plus, 15 % résident en EMS (2 579 personnes). Fin 2003, les emplois dans les EMS représentent 3 041 postes. Le nombre de postes par résidant est de 0,94. En 2003, les charges d'exploitation des EMS s'élèvent à 421 millions de francs et le coût annuel par résidant à 130 533 francs.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus recourent proportionnellement davantage au système hospitalier que les plus jeunes : elles constituent 14 % de la population et représentent 51 % des **jours d'hospitalisation** (hôpitaux publics et cliniques privées) en 2003 (pour les 80 ans ou plus : 4 % de la population et 27 % des jours).

Sur le plan social, en 2003, 25 % de la population âgée de 65 ans ou plus (15 597 personnes) bénéficie des **prestations complémentaires fédérales et cantonales à l'AVS**, pour un montant de 238 millions de francs.

Cette publication remplace le rapport *Philémon et Baucis, Statistique administrative du réseau socio-gerontologique genevois*, édité auparavant par la Direction générale de l'action sociale.

Pour en savoir plus

Personnes âgées dans le canton de Genève : prise en charge et prestations sociales. Édition 2003.
OCSTAT, Genève, Études et documents n° 41, mars 2006 (56 pages, prix : 25 francs).

Cette publication (format pdf) est téléchargeable sur le site Internet de l'OCSTAT à l'adresse :
<ftp://ftp.geneve.ch/statistique/publication/analyses/an-ed-2006-41.pdf>

31 mars 2006 – n° 12